

## ABONNEMENT

Saumur	
Un an	18 fr.
Six mois	9
Trois mois	4 50
Poste	
Un an	20 fr.
Six mois	10
Trois mois	5

## On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal,  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : M. Jean DASSY

## INSERTIONS

Annonces, la ligne....	20
Réclames, — .....	30
Faits divers — .....	75

## RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ! Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

## On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.  
Un trimestre commencé sera dû.

Voir les Dernières Nouvelles à la fin de la 3<sup>e</sup> page.

SAUMUR, 16 FÉVRIER

## DE LA LOGE A L'URNE

## LEUR SILENCE

Voici une étrange énigme ! Les élections prochaines sont destinées, dans l'ambition des Loges, à être absolument maçonniques. Comment donc se fait-il que tous les journaux des F. Maçons s'abstiennent absolument de parler de ces élections ? Et non seulement leurs journaux directement inféodés, mais encore tous les autres journaux qui pensent de bon ton de n'en point parler les premiers ?

Serait-ce que les francs-maçons se croient tellement sûrs de leur succès de demain qu'ils négligent de préparer les élections ?

Non, non, mais ce silence fait partie de leur tactique.

Et ce silence nous est une raison de sonner du clairon.

## LA DATE DES ÉLECTIONS

Ce sont les ministres qui fixent la date des élections et ces ministres sont francs-maçons. Ainsi hier, ainsi aujourd'hui, cette date reste inconnue aux profanes jusqu'à ce que les F. Trois-Points aient pris leurs précautions, désigné leurs candidats et jugé que l'esprit des électeurs est suffisamment préparé.

## LE CANDIDAT DERRIÈRE LE RIDEAU

Le candidat est quelquefois imposé d'office, par le Grand-Orient, aux loges de la circonscription. D'autres fois, celles-ci le proposent ; mais il doit être toujours agréé par les chefs suprêmes. Souvent, il est obligé de faire au sein de la Loge une profession de foi dont acte est dressé. Chaque Maçon jure alors d'employer son influence pour le faire réussir. Et si l'un

d'eux prend parti pour un autre candidat, il lui en cuirait ! Demandez plutôt à M. Collavru combien on est sévèrement condamné et puni. Il vous parlera d'expérience.

## LES JOCRISSES

Et pendant que cette cuisine se prépare derrière le rideau, les grrrands journaux font « les Jocrisses » devant la baraque ! Ils crient les scandales vrais du Panama ! et vos poches vidées par les juifs allemands ! l'attentat imaginé à Berlin contre le Tsar ! les scandales des duels, les aventures d'Arton ou de quelque autre coquin qui deviennent « les coqs du jour » ! — Vous regardez, vous écoutez... et vous oubliez les élections !

Quand tout est préparé, bien préparé derrière le rideau, alors, mais alors seulement, les F. Trois-Points, qui sont au ministère, lancent le décret qui fixe la date de l'élection !...

Et si, braves gens, vous attendez jusqu'à ce moment pour commencer votre travail, vous êtes perdus d'avance.

## ON A FAIT L'OPINION

Cependant, les F. M., répandus dans tout le pays, ont « fait l'opinion ». A l'heure présente, les journaux des départements ont achevé de « blanchir leurs nègres » du Panama. Et les compères des auberges ont gagné les gens en les faisant rire : — « En v'là des habiles et des malins ! En v'là qui ont su se faire de la monnaie ! Merveilleux ce Herz, qui a su jouer avec les millions ! Merveilleux ce ministre qui s'est fait donner un million d'un coup ! Merveilleux tous ces ministres, députés et sénateurs ! »

Et si, par hasard, un honnête homme indigné se lève et leur lance ce mot : « Tout ça c'est des c... » ; les compères de la loge se mettent à rire aux éclats ! Puis ils ajoutent : « Oh ! le naïf ; mais ça s'est toujours fait ! » Et puis, ils prononcent les deux mots magi-

ques : « Curés, nobles ; nobles, curés ! » Et ils ajoutent : « C'était bien pis sous le gouvernement des curés et des nobles ! » Et de rire plus fort et de chanter :

Dans la boulangerie  
Quand un boulanger rit  
Tous les boulangers rient,  
Dans la boulangerie !

Et voilà comment on devient bête, quand on lit des journaux bêtes et qu'on s'obstine à ne pas lire un bon journal. C'est le chemin naturel de la Loge à l'urne !

LE SAGR.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

## Séance du 15 février

Le président annonce une demande de poursuites contre M. Le Provost de Launay, d'un particulier qui se prétend diffamé dans le journal *l'Indépendance bretonne*.

M. Tirard dépose un projet de législation sur les patentes.

M. Terrier regrette que le gouvernement ait attendu pour déposer ce projet, et demande quelques jours pour permettre de l'examiner. La discussion n'en aura pas moins lieu au cours de la loi des finances.

M. Mesureur traite le projet du gouvernement de manœuvre de la dernière heure.

La discussion de l'impôt sur les opérations de Bourse est également ajournée.

On reprend la discussion de la loi de finances.

MM. Rabier et Robert Mitchell ont déposé un amendement tendant à l'établissement d'un impôt de 40 fr. sur les pianos, qui pourrait rapporter près de 5 millions.

L'impôt sur les pianos est adopté.

M. Bourgeois demande la suppression des prestations en nature. M. Poincaré combat cette suppression.

L'interpellation Leydet est fixée à jeudi.

## INFORMATIONS

M. Godelle, député conservateur de l'Aisne, a donné sa démission.

## LE DOSSIER FRANQUEVILLE

Voici quelques renseignements sur l'investigation de la Commission d'enquête dans l'instruction Franqueville :

Les délégués ont constaté, dans les papiers saisis chez Reinach, un certain nombre de lettres échangées entre de Reinach et Crispi.

Ces lettres ont été versées au ministère des affaires étrangères. Dans une de ces lettres, M. de Reinach dénonçait déjà Cornélius Herz comme n'étant pas un homme sûr, et il citait à l'appui quelques faits qui ont servi au gouvernement pour provoquer la radiation de Cornélius Herz des cadres de la Légion d'honneur.

M. Balthaut s'est pourvu en cassation au dernier moment, contre l'arrêt de la Chambre des mises en accusation.

## PROCÈS DE PRESSE

Le parquet s'est ému de la reproduction, par plusieurs journaux, du texte *in extenso* de l'arrêt de renvoi rendu par la chambre des mises en accusation dans l'affaire de corruption. Il en résulte que mercredi prochain comparaitront devant la neuvième chambre du tribunal correctionnel, pour infraction à la loi sur la presse, les neuf journaux suivants : le *Temps*, le *Figaro*, le *Petit Parisien*, l'*Echo de Paris*, le *Siècle*, le *Soir*, l'*Intransigeant*, le *Jour* et le *Radical*.

Voilà donc un grand nombre de nos confrères appelés à combler le déficit budgétaire. Tous seront condamnés mais, étant donné l'esprit qui anime les tribunaux parisiens,

41 Feuilleton de l'Écho Saumurois

## MARTHE

PAR JEANNE SANDOL

— C'est une excellente amie pour moi, lui avait dit son père. Seul à Paris, cet hiver, privé de tes sœurs et de leur mère, j'ai trouvé chez lady Maulever un accueil des plus affectueux : elle a un grand désir de te connaître ; et j'espère que pendant les derniers mois de ton séjour ici, tu m'accompagneras souvent chez elle. Sa société te plaira, c'est une personne distinguée d'esprit, fort instruite, causant bien ; elle est entourée d'hommes supérieurs avec lesquels tu n'auras qu'à gagner. Il est bon, mon cher André, que tu ne te laisses pas absorber par la science et le travail. Si tu veux plaire dans le monde, ne te présente pas sous la figure trop sévère du savant. Cette qualité, fort respectable en elle-même, jette toujours un froid dans l'imagination des jeunes femmes et surtout des jeunes filles. Tu as été assez homme du monde pour le redevenir bien vite ; car enfin, mon cher André, tu es à l'âge où l'on a le désir de plaire et d'être aimé... N'as-tu

donc encore jamais songé au mariage ? insinua timidement M. de Mandal, en observant l'effet de cette question sur son fils.

André demeura impassible.

— Le travail m'a, en effet, peut-être trop absorbé, mon père, répondit-il en souriant doucement. Le pli est peut-être déjà trop accusé chez moi, ajouta-t-il avec une amertume qui n'échappa pas à son père.

## XXVI

— Mademoiselle Marthe, vous qui avez un goût parfait, voulez-vous m'aider de vos conseils ; il faut que, pour le bal de lady Maulever, je sois aussi bien mise que la plus élégante Parisienne. Vous savez que je puis prétendre à leur grâce incomparable. J'ai du sang français dans les veines, ma grand-mère maternelle appartenait à l'une des plus nobles familles de Normandie. On retrouve bien en moi quelques-uns des défauts charmants de votre nation, n'est-ce pas ? Une Anglaise pur sang aurait plus de tenue que moi, disons le mot, plus de raideur, si vous le voulez.

Jane, accompagnée de Miss Musgrowe, s'est rendue chez lady Maulever. Marthe n'a pu l'ac-

compagner à ce bal où elle était invitée. Une violente migraine, survenue au dernier moment, l'a forcée de garder la chambre.

Un nuage de tulle rose enveloppe la jeune fille, le tablier et le corsage de sa robe sont bordés d'une frange de jacinthes parfumées. Ses beaux cheveux blonds sont couronnés des mêmes grappes de ces fleurs rosées...

— C'est la nymphe du printemps ! dit un jeune homme en admirant la beauté fraîche et juvénile de Jane.

Assise entre Lady Maulever et M. de Larcy, elle cause avec son animation ordinaire, mais elle est distraite et préoccupée ; ses yeux errent constamment autour d'elle, on dirait que Jane cherche ou attend quelqu'un.

Tout à coup, son agitation se calme, ses regards perdent l'expression de curiosité qui les rend si mobiles. Ses paupières s'abaissent et elle paraît absorbée par l'arrangement d'une branche de fleurs qui se détache de son bouquet.

Le comte de Mandal vient d'entrer, il arrive un peu tard, et il a de la peine à se frayer un chemin pour arriver jusqu'à la maîtresse de la maison. Un jeune homme d'une trentaine d'années le suit, il a la taille élevée du comte et lui

ressemble. Il porte l'habit noir avec l'aisance d'un homme du monde et le costume de bal décèle l'élégance de sa tournure. Le teint pâle a bruni au grand air, et le front, resté plus blanc que le bas du visage, porte déjà la trace de quelques rides. Les yeux noirs, profonds et pleins de feu éclairent une tête expressive dont les traits manquent peut-être d'une régularité parfaite. La barbe, très noire, comme les cheveux, donne à la physionomie une expression grave.

Jane n'a pas encore levé les yeux, mais elle a tout vu, et si bien vu qu'elle pourrait faire le portrait d'André de Mandal de souvenir ; elle voit aussi que le comte et son fils sont près d'elle. Lady Maulever fait au jeune homme un accueil empressé.

Le comte de Mandal s'approche enfin de Jane.

— Mademoiselle, lui dit-il, voulez-vous me permettre de vous présenter mon fils, un danseur plein de bonne volonté... M<sup>lle</sup> Jane Rosvel, ajoute-t-il, présentant Jane à son fils...

Le jeune homme salue et ses yeux rencontrent le regard mutin et rieur de la blonde jeune fille.

nous pouvons faire dès maintenant une échelle des condamnations :

*Le Temps*. — 500 francs d'amende et les excuses du Parquet.

*Le Figaro*. — 500 francs d'amende.

*Le Petit Parisien*. — 300 francs d'amende et tous les regrets des magistrats.

*L'Echo de Paris*. — 500 francs d'amende.

*Le Siècle*. — 100 francs d'amende et les hommages respectueux du tribunal pour son directeur le frère Yves.

*Le Soir*. — 10 francs d'amende avec application de la loi Bérenger.

*Le Jour*. — 100 francs d'amende et une paternelle admonestation.

*Le Radical*. — 500 francs d'amende.

*L'Intransigeant*. — 1,000 francs d'amende, de durs considérants et les vifs regrets du tribunal de ne pouvoir lui en donner davantage.

#### Mort d'une centenaire

M<sup>me</sup> Victoire-Adélaïde Baptiste, veuve d'un ancien fruitier des Halles Centrales de Paris, est morte hier à l'âge de cent cinq ans à l'hospice Greffulhe, fondé il y a une vingtaine d'années rue de Villiers, à Levallois-Perret, par M<sup>me</sup> la comtesse de Greffulhe. L'aimable centenaire, qui était d'un caractère très jovial, a conservé jusqu'au dernier moment toutes ses facultés. Elle marchait, cousait et lisait fort bien. Elle n'avait jamais eu, dans sa longue carrière, une heure de maladie.

#### BULLETIN FINANCIER

Paris, le 15 février 1893.

La Bourse a accompli le vote sur l'interpellation au sujet de la politique générale dans un sens favorable au gouvernement; aussi le 3 0/0 est-il en nouveau progrès à 98.75; le 4 1/2 reste à 106.42.

La Rente Italienne conserve son avance à 92.42. L'exposé financier de M. Grimaldi permet d'entrevoir le rétablissement de l'équilibre du budget.

L'action de la Banque de France reste aux environs du cours rond de 3,900.

Le Crédit Foncier est en reprise très sensible à 4,041 fr. La Banque de Paris gagne 10 francs sur la veille à 640 fr.

La Société Générale s'échange au comptant à 475. Les bénéfices nets constatés en janvier se maintiennent dans la moyenne de ceux réalisés pendant l'année 1892.

Le Crédit Lyonnais est en ferme tendance à 770 fr. Le Comptoir National d'Escompte a des demandes à 500 fr. au comptant.

L'obligation Beyrouth-Damas-Hauran est recherchée à 309. La Société concessionnaire des Tramways à vapeur entre Beyrouth et Damas va construire un chemin de fer provisoire du bord de la mer à la station pour le transport de ses matériaux.

La ligne des Tramways à vapeur du Jura qui doit relier Lons-le-Saulnier à Clairvaux et Saint-Claude avec embranchement sur Orgelet, est assurée d'un trafic très rémunérateur en plus de la garantie du département et de l'Etat pour un revenu de 4.25 0/0.

Les Chemins Economiques valent 423.

Ch. HEYMAN et C<sup>o</sup>,

19, rue du Quatre-Septembre, Paris.

## Chronique Locale

ET DE LOUEST

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 16 FÉVRIER

Observations de M. DAVY, opticien

Place de la Bilange, 25, Saumur.

Heures.	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h		+ 12°
Ce matin, à 8 h.		+ 8°
Midi,	733 <sup>m/m</sup>	+ 8°
Hausse	» <sup>m/m</sup>	
Baisse	4 <sup>m/m</sup>	
Température minima de la nuit		+ 6°

### La Convention Franco-Suisse

ET LE « COURRIER DE SAUMUR »

A propos de la fête du Syndicat agricole de Montreuil-Bellay, notre confrère du *Courrier de Saumur* croit devoir protester contre l'action des Sociétés agricoles et industrielles, des Syndicats agricoles et de toutes les Sociétés, dont les vœux — hautement manifestés — ont fait rejeter cette *Convention*.

La Suisse, dit-il, — comme représailles — pourrait se jeter dans les bras de la Triple-Alliance.

Nous croyons de notre devoir de ne pas laisser pénétrer dans la masse des idées de ce genre qui sont la négation de notre dignité nationale et qui sont contraires aux principes d'économie politique internationale, inaugurés par d'autres que par la France.

Nous ne pensons pas que la Suisse, si intelligente, et même toute autre nation, puisse renier d'anciennes amitiés et surtout partir en guerre, pour se venger de n'avoir pu vendre plus cher quelques bœufs, quelques moutons et des broderies.

La Suisse sait très bien que les Etats-Unis, l'Allemagne, la Russie, relèvent leurs tarifs afin de protéger leur agriculture et leur industrie. Nous faisons comme ces nations parce que l'intérêt de nos ouvriers, de nos travailleurs nous y oblige.

Nous savons fort bien que le marché français est encore le plus honnête du monde entier, et les étrangers voient avec peine que nous réservions la *Poule aux œufs d'or* à nos nationaux. Nous ne pouvons agir plus sagement. En nous plaçant au point de vue démocratique, nous voulons conserver à nos ouvriers des salaires élevés afin qu'ils puissent prendre leur part du bien-être amené par notre extrême civilisation à laquelle ils ont largement contribué.

Ouvrez en Suisse une porte par laquelle les produits allemands pénétreront — nouvelle invasion — et vous verrez bien vite notre agriculture souffrir, puis périr. Dix-neuf millions d'agriculteurs, réduits à la portion congrue,

n'achèteront plus rien à l'industrie; celle-ci devra diminuer la fabrication et congédier des ouvriers, ou bien réduire le salaire de ses ouvriers jusqu'à les rendre égaux à ceux des ouvriers allemands, qui se contentent de pommes de terre, de bière, et d'alcools innommés pour soutenir leur pénible existence.

Le rejet de la Convention Suisse a donc comme effet d'empêcher le chômage de nombreuses usines et de permettre aux industriels de conserver à leur ouvriers — si dignes d'intérêt — des salaires élevés.

Donc, il faut féliciter tous ceux qui ont le courage et l'intelligence de protester contre les idées de cosmopolitisme, dont deux ministres français voulaient l'application nouvelle, malgré les désastres provoqués par les traités de 1860, 1871-72 et 1881.

L'ère des utopies est close.

A un autre point de vue, ceux qui ont protesté n'étaient pas fâchés de donner une leçon de *convenance* à MM. Ribot et Roche, qui, à l'insu du Parlement et des intéressés, avaient préparé leur petit traité de commerce, et rêvé une ovation qui se fera longtemps attendre.

Ainsi faisaient, sous l'Empire, Rouher et Michel Chevalier, en 1860. Le Maître avait ordonné. Il n'en est plus de même en République et c'est ce qui devrait combler de joie ceux qui pensent que le parlementarisme doit nous délivrer de toutes nos misères.

Attendons pour en convenir que l'affaire du Panama soit éclaircie sous toutes ses faces.

G. C.

#### Eboulement rue des Moulins

Hier soir, vers cinq heures, un bruit formidable, suivi d'un nuage de poussière s'élevant dans les airs, attirait l'attention des habitants de la rue des Moulins et de tous ceux qui, à cinquante mètres à la ronde, travaillaient dans les champs.

Ce bruit et cette poussière avaient pour cause l'éboulement d'une masse de moulin.

Depuis longtemps, cette masse, appartenant à M<sup>me</sup> Vrain, menaçait ruine, et la pluie qui depuis longtemps ne cesse de tomber et le dégel ont détremé les murs et la voûte a cédé.

Il n'y a eu aucun accident, mais il s'en est peu fallu qu'une enfant d'un an, la petite Leroy, qui dormait dans son berceau, ne fût tuée.

La mère, pendant le sommeil de sa fille, était allée chercher de l'herbe, lorsque son fils vint à passer au sortir de l'école; elle lui dit d'aller garder sa sœur et de la lever au besoin si elle s'éveillait. C'est justement pendant que le garçon habitait la petite fille que, entendant partout des craquements, il s'enfuit avec elle sur son bras chez un voisin en criant: « J'ai peur chez moi... » A peine avait-il fini de parler que l'éboulement eut lieu.

Ce moulin est contigu au *Moulin Rouge*. Tout le mur et le parapet qui borde le chemin se sont écroulés dans le jardin de M. Touchais. Quelques pierres sont tombées en Fenet, heureusement sans atteindre personne et sans causer aucun dégât.

#### Arrestation à Saumur.

Hier, vers quatre heures, l'agent Durquel a arrêté et mené au poste, malgré sa résistance et ses menaces, un nommé Leclinche, qui faisait du scandale dans un débit situé rue de Fenet, où il avait même cassé des carreaux.

Le linche a été mis à la disposition du parquet de Saumur.

#### Incendie

Dimanche soir, vers six heures et demie, au moment où le sieur Martineau, propriétaire à Saint-Martin-de-la-Place, allait se mettre à table, on est venu le prévenir qu'une meule de paille, qui lui appartenait, était en feu.

A part quelques kilos qu'on a pu arracher à la hâte, tout a été consumé. Les pertes, évaluées à 60 fr., sont couvertes par l'assurance.

#### Rixe à Brain-sur-Allonnes

Une rixe a eu lieu avant-hier entre les nommés Jean Brossard, cultivateur, et la veuve Joubert, ainsi que son fils Pierre Joubert, carrier à Allonnes. Chacun des deux partis est allé exhaler ses plaintes à la gendarmerie, prétendant avoir été provoqué et battu. La scène s'étant passée sans témoins, il sera difficile d'établir qui a commencé.

#### Société industrielle et agricole d'Angers et du département de Maine-et-Loire

Concours de primes culturelles de l'année 1892. — Subvention de l'Etat, 1,000 fr. Subvention du Conseil général, 800 fr.

Sont appelés à concourir tous les cultivateurs exploitant, soit par leurs mains, soit à bail d'argent, soit en métayage, un domaine d'une superficie ne dépassant pas trente hectares, situé dans la partie du département de Maine-et-Loire qui se trouve au nord de la Loire.

Tout cultivateur, fermier ou métayer, qui voudra prendre part au concours, devra adresser, avant le 5 mars, sa demande au président du comice agricole de son canton, ou s'il n'existe pas de comice, au secrétariat général de la Société industrielle et agricole, 7, rue Saint-Blaise, à Angers.

Parmi les cultivateurs qui auront adressé cette demande, chaque comice, ou le bureau de la Société, fera choix d'un candidat par canton, qu'une commission, après visite de l'exploitation, attribuera les primes et les médailles aux plus méritants. Le professeur départemental d'agriculture fera partie de cette commission comme délégué de M. le préfet de Maine-et-Loire.

— J'arrive bien tard, lui dit André, pour oser vous demander une place sur ce carnet déjà rempli.

— Oh! monsieur, dit-elle, j'ai toujours le soin de garder une place libre pour... certaines circonstances... au bal, comme ailleurs, il faut savoir tricher un peu... en politique on appelle cela de la diplomatie. Et pourtant la diplomatie n'est pas mon fort, reprend-elle avec le rire perlé d'une enfant. Ce sera pour la troisième contredanse, si vous voulez bien.

Pendant le quadrille, André brouille les figures, Jane s'égaye de ses distractions.

— Je vous demande pardon, lui dit-il, mais je vais peu dans le monde, et je m'y comporte comme un vrai sauvage, ne trouvez-vous pas?...

— Non, monsieur, pas comme un sauvage, mais comme un homme sérieux qui veut se rendre agréable à lady Maulever en s'occupant de sa nièce; soyez sincère; moi j'adore la franchise. Cela vous ennuie horriblement de danser, et vous préférez causer avec quelques-uns des graves personnages qui sont ici, plutôt que d'écouter le babillage d'une petite personne comme moi. Ne protestez pas, c'est inutile :

comme je suis très bonne, je vous fais grâce de la valse que, par politesse, vous venez de me demander.

Et prenant le bras d'André, Jane le conduit dans un petit salon loin du bruit de la danse.

— Me blâmez-vous de ma franchise, monsieur? lui dit-elle, hélas! c'est mon plus grand défaut, dit-on; et pourtant il me semble que la vérité toute simple et sans fard est préférable à tant de jolis mensonges qui se débitent sous prétexte de convenances. Je sais bien, et mon institutrice ne cesse de me le répéter, que: « la franchise doit avoir des limites ». C'est là qu'est le point délicat, et j'espère y arriver avec le guide parfait auquel ma mère m'a confiée.

— Lorsque vous serez à l'âge de votre institutrice, mademoiselle, vous aurez, comme elle, la mesure exacte de ce qui doit se dire ou se taire, répond André, en indiquant des yeux la figure respectable de miss Musgrove, qui de loin exerçait sa surveillance sur Jane.

— Son âge!... mais elle n'a que deux ans de plus que moi!... Ah! c'est vrai, reprend Jane qui étouffe un fou rire dans son mouchoir, eu voyant l'étonnement d'André. Vous

croyez que je parle de cette bonne miss Musgrove... Oh! pas du tout, celle dont il est question n'est pas ici, M<sup>me</sup> Marthe devait assister ce soir au bal avec moi, mais sous prétexte d'une migraine, à laquelle je ne crois pas, elle a préféré le calme et la solitude du pavillon de l'avenue Montaigne, une demeure tout à fait romantique et mystérieuse, où respirent une douzaine de jeunes Anglaises dont je suis la doyenne d'âge, mais non pas de raison, hélas!

Jane aurait pu continuer longtemps sur ce ton, André n'écouait plus. Le nom de Marthe l'avait frappé.

— Ce n'est, après tout, pensait-il, qu'une coïncidence; cette similitude de noms n'a rien que de très ordinaire.

Mais lorsque Jane avait ajouté les détails qu'il connaissait lui-même, le pavillon de l'avenue Montaigne servant de pensionnat à de jeunes Anglaises, il n'avait plus eu de doute; c'était bien de Marthe qu'il s'agissait, de cette Marthe dont le souvenir remplissait son cœur et sa vie...

— Elle aurait pu être là, se disait-il, il aurait pu la voir, lui parler!... que de choses il aurait apprises peut-être!...

Dans ce monologue intérieur d'André, Jane s'était bien rendu compte que ses paroles se perdaient dans le désert et qu'André ne l'écouait plus.

— Il est permis d'être distrait, se dit-elle; mais pas à ce point pourtant... Grand Dieu! c'était là le mari qu'on lui destinait! Un homme qui, près d'elle, ne songeait peut-être qu'à la science.

Ses pressentiments se réalisaient, on avait trop fait l'éloge des perfections intellectuelles de ce jeune ingénieur... Non, non, Jane voulait un mari tout autre, gai, gracieux, riant de ce qui l'égayait elle-même, sérieux aussi s'il lui plaisait de l'être; en un mot, un mari plus sympathique à ses goûts et à sa jeunesse que ne le serait ce penseur au front grave.

— C'est dommage, ajouta-t-elle en terminant son aparté et jetant un regard de côté, sur son interlocuteur silencieux; oui, c'est dommage, car il est vraiment fort bien.

Puis, lasse de ce mutisme :

— Eh bien, monsieur, dit-elle tout à coup en élevant un peu la voix, votre choix est-il fait?... Est-ce la brune ou la blonde?...

(A suivre.)

La commission, dont les décisions seront souveraines et sans appel, sera en outre composée de trois membres, nommés en assemblée générale de la Société industrielle et agricole; elle sera présidée par un membre du bureau et aura pour secrétaire rapporteur, le secrétaire général de la Société.

**PRIMES**

Art 4. — Les primes à répartir par la commission seront les suivantes :

**1<sup>re</sup> Primes aux fermiers à prix d'argent**

- 1<sup>re</sup> prime, 300 fr.
- 2<sup>e</sup> prime, 100 fr.

**2<sup>o</sup> Primes aux métayers**

- 1<sup>re</sup> prime, 300 fr.
- 2<sup>e</sup> prime, 100 fr.

**3<sup>o</sup> Primes aux propriétaires exploitant par leurs mains**

- 1<sup>re</sup> prime, 250 fr.
- 2<sup>e</sup> prime, 50 fr.

Il sera en outre distribué des médailles de vermeil, d'argent et de bronze, au nom de la Société des Agriculteurs de France et de la Société Industrielle et Agricole.

Au cas où dans une catégorie la commission ne trouverait pas de candidats méritants pour l'attribution des primes de cette catégorie, elle aura le droit de les diviser et de les reporter sur les autres catégories.

**La foire d'Angers**

La foire du Mardi-Gras a été très fournie, malgré le temps défavorable qu'on avait pu craindre au matin. Grande affluence des environs. Le marché était bien approvisionné en bétail de toutes sortes, autant pour le gras que pour le maigre; au début de la journée on craignait une vente faible, mais peu à peu les marchands sont arrivés et les affaires ont marché. Les prix ne se sont pas sensiblement écartés de ceux de la foire précédente, mais la vente a été coulante.

Toute la soirée une foule nombreuse a circulé sur les boulevards attendant toujours quelque mascarade joyeuse qui ne se présentait guère. A peine, par-ci par-là, deux ou trois costumes pour faire un peu diversion; on se réservait apparemment pour les fêtes de la nuit.

**Le Mardi-Gras à Angers**

Une foule assez nombreuse s'est portée sur les boulevards et n'a cessé d'y circuler. Quelques masques ont fait ça et là leur apparition et ont essayé comme dimanche de jeter un peu d'entrain et de gaieté.

Au Grand-Théâtre, le bal a été très brillant, on a lancé des confetti en abondance.

Et maintenant, on attendait la Mi-Carême, on nous prépare, pour ce jour-là, quelque chose d'absolument... épatant.

**Suicide à Angers**

Lundi, on a trouvé pendu, à la Bouteillerie, le cadavre d'un individu.

Cet individu est un nommé François Dupré, âgé de soixante-sept ans, journalier.

Le suicide est attribué à des souffrances physiques.

**État civil de la ville de Saumur**

**NAISSANCES**

Le 15 février. — Henri-André-Noël Sallas, place du Mouton; — Abel Lacroix, route de Varrains.

Le 16. — Madeleine-Emilie Jarrousseau, rue du Pressoir-Saint-Autoine.

**LA PREMIÈRE FEMME De Cornélius Herz**

Pendant la guerre, un limonadier de Tours vit entrer dans son établissement un homme et une femme.

L'homme portait l'uniforme de chirurgien-major: c'était Cornélius Herz.

La femme, jolie, « l'air doux et convenable », jeune, était la première M<sup>me</sup> Herz.

Herz commande deux consommations et lie conversation avec le cafetier.

Petit à petit et machiavéliquement, Herz conduit cette conversation dans son plan et le cafetier se laisse accaler dans l'impasse.

— Il me faut suivre l'armée de la Loire, lui dit Cornélius. Que va devenir ma femme? Je vais vous la laisser, qu'en dites-vous? Je ne saurais la confier à quelqu'un de plus sûr, — oh! j'ai pris mes informations! Allons, c'est dit, n'est-ce pas? M<sup>me</sup> Herz reste avec vous. D'ailleurs, elle est courageuse, active, et son dévouement vous est acquis. Elle trouvera le moyen de se rendre utile ici et de vous dédommager de l'embarras qu'elle pourra vous occasionner.

Sur ce, notre Cornélius quitta le café et on ne le revit plus.

Bon homme, le cafetier de la rue Royale l'éprouvait. Honnête et sûr, Herz l'avait bien justement pronostiqué.

Une quinzaine après, M<sup>me</sup> Herz tomba malade de la variole et en huit jours fut terrassée par le terrible mal.

A l'approche de la mort, elle demanda un prêtre. Le cafetier lui en amena un, et elle put communier avant d'expirer.

Cette catastrophe causa un grand émoi dans le café. Le patron, la servante, les clients, tous s'étaient pris de sympathie pour la pauvre.

Le corps fut conduit au cimetière et, durant cinq ans, la fille des Lohotel dormit son dernier sommeil sous une mince dalle où se lisait cette inscription :

MADAME HERZ  
25 ANS  
1871

Au bout de ces cinq années, la concession n'ayant pas été renouvelée, les tristes os de cette créature qui fut jolie, furent dispersés...

vivement intéressée.

Dès que madame d'Etoles eut quitté le salon, Léonce tendit la main, avec un geste rempli de noblesse et d'affection, à M. de Saint-Ibal, et lui dit :

— Monsieur le comte, je vous demande votre amitié.

— Je serai fier d'obtenir la vôtre, et je désirais depuis longtemps vous faire connaître ce désir, répondit Saint-Ibal.

— Vous avez été bien franc, bien courageux, car vous avez rendu justice à une personne que vous ne connaissiez pas. Je ne l'oublierai de ma vie.

— Je l'ai connue du moment que j'ai vu qu'elle avait votre estime et votre affection.

Saint-Ibal, comme beaucoup d'hommes de son âge, n'avait pas bonne opinion du monde et surtout des femmes, mais la noble nature de Léonce avait touché son âme, et, en la devinant, il avait senti le désir de la prendre pour modèle.

Tous deux sortirent en se tenant le bras, et la conversation qu'ils eurent ensemble avança beaucoup leur intimité. Saint-Ibal comprit que Léonce n'aimait pas sa cousine Eléonore, mais cette observation ne fut pas le résultat

Lundi 30 janvier, à Bournemouth, Cornélius Herz a reçu une lettre dont voici la teneur :

Paris, 28 janvier 1893.

Monsieur,

Je ne vous ai vu qu'une fois. Souvenez-vous. Ce fut par un matin du rude hiver de 1871. Vous êtes entré, ce jour-là, dans mon café, rue Royale, à Tours, et vous en êtes sorti, y laissant votre femme.

M<sup>me</sup> Herz mourut trois semaines après.

Durant sa maladie, les soins ne lui manquèrent pas, je vous prie de le croire. C'était une personne très douce, et je lui étais déjà très attaché.

Pour la faire soigner et inhumer, je dépensai la somme de cinq cents francs.

Je ne savais où vous étiez, Monsieur, et vous ne donniez pas de vos nouvelles.

Du temps passa, et je finis par penser que vous deviez avoir trouvé la mort sur un champ de bataille.

A la longue, cela devint pour moi une conviction. C'est tellement vrai que, un beau jour, je me mis en devoir de brûler — sans les avoir lues — des lettres que j'avais trouvées dans une valise vous appartenant.

Il y a huit ans, Monsieur, je cédai mon établissement, et je vins à Paris. J'avais 15,000 francs de rentes. Malheureusement, je me mis à jouer à la Bourse, et, rapidement, je perdis tout ce que j'avais, sauf quelque argent que j'employai à l'acquisition d'un fonds de fleuriste.

Je vis très médiocrement.

Je ne lis guère les journaux et je ne suis au courant des choses que depuis très peu de jours.

Je ne vous ferai pas d'observations sur votre silence à mon égard depuis 1871.

Je viens seulement vous dire que, aujourd'hui, je serais heureux de recevoir de vous les cinq cents francs que vous me devez et que je ne vous aurais jamais réclamés dans des temps meilleurs pour moi.

Dans l'attente de votre réponse, etc...

Après bien des recherches à la mairie de Tours, on a trouvé l'acte de décès de M<sup>me</sup> Cornélius Herz, inscrit sous le n<sup>o</sup> 495 de cette année 1871.

Nous allons voir maintenant si le tripoteur de Panama va rembourser à l'ancien cafetier de Tours M. Biraud, la somme qu'il lui réclame.

**LES FRÈRES MAHON** « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

**Dernières Nouvelles**

A l'heure où nous mettons sous presse, le Sénat aborde la discussion en première délibération de la proposition de loi adoptée par la Chambre des députés, en 1889, sur les caisses de secours et de retraites des ouvriers mineurs.

Cette question restée si longtemps en suspens tant à la Chambre — la première proposition sur la matière remonte à 1880 — qu'au Sénat, donnera lieu, au Luxembourg, à des débats longs et passionnés, et il est à présu-mer que si ses partisans arrivent à la sauver du naufrage, ce ne sera pas sans qu'elle ait été pas mal secouée dans ses multiples voyages du Sénat à la Chambre des députés.

Les discussions de cette nature, si elles sont passionnées, sont aussi généralement confuses; d'autre part, cette proposition est quelque peu oubliée.

**AFFAIRE DE LA DYNAMITE**

La Cour d'assises a condamné hier Leguay à cinq ans de prison et 3,000 fr. d'amende et son complice Prévot à trois ans de prison et 400 fr. d'amende.

Il sera statué ultérieurement sur la contumace d'Arton.

**BOURSE DE PARIS**

Du 14 Février 1893

3 0/0 . . . . .	98 20
3 0/0 amortissable . . . . .	98 75
4 1/2 . . . . .	106 40

**UNE ROMANCE PATRIOTIQUE**

**FLEURS D'ALSACE-LORRAINE**

Paroles de **ROMAIN COMPANT**

Musique de **D. MICHELOT**

Un patriotique espoir se dégage de cette œuvre: C'est la brise disant à Kléber: « Les clairons de la Revanche retentiront un jour, et nous aurons alors, pour apothéose, des fleurs d'Alsace à nos drapeaux. » — La musique, avec accompagnement de piano, est une mélodie facile et captivante, d'un compositeur de mérite, M. D. Michélot. — Prix : 0 fr. 60.

Envoi par retour du courrier contre mandat-poste ou timbres adressés à l'auteur, M. R. COMPANT, à Balan-Sedan (Ardennes).

**ÉPICERIE NOUVELLE**

**E. CHAUVEAU**

Rues d'Orléans et Beaurepaire, SAUMUR

Petits-fours frais (Guillout), 1/2 kil. . . . .	1 80
Pâté de foies gras, terrine, depuis . . . . .	1 75
Pâté de foies gras, marque Deschandeliers, la terrine . . . . .	1 90, 3 25, 5 25 6 75
Quenelles de veau, la boîte . . . . .	1 40 et 2 40
— de poisson, la boîte . . . . .	1 25 et 2 25
— de volailles truffées, la b. . . . .	1 75 et 2 75
Crêtes de coq, le flacon . . . . .	1 75
Crêtes et rognons, le flacon . . . . .	2 20
Crêtes et rognons, sauce financière, le flacon . . . . .	2 50

Le Gérant : G. JOUAUST

**SUZANNE D'ESTOUILLE**

PAR

**Le Marquis DE FOUDRAS**

— Je regrette maintenant, reprit madame d'Etoles, de n'avoir pas obéi à mon désir de monter chez elle lorsque le hasard m'eut appris sa demeure. J'aurais pu lui être utile.

— Non, non, madame, dit Léonce: vous auriez porté l'inquiétude dans les débuts d'une existence qui demandait du calme, et cela eût rendu la tâche de mademoiselle Suzanne bien plus difficile. J'ai à cet égard des souvenirs personnels qui me permettent de prévoir ce qui serait arrivé.

— Mademoiselle Loubert fait demander si madame la duchesse peut la recevoir, dit un valet de pied qui entra en ce moment.

— Sans aucun doute. Conduisez mademoiselle Loubert dans ma bibliothèque, où je vais la rejoindre à l'instant même. Messieurs, je vous quitte. Mon cousin, si je ne vous retrouve pas ici tout à l'heure, j'espère que je vous reverrai bientôt. Adieu, monsieur de Saint-Ibal; vous aviez bien raison: votre récit m'a très-

d'un calcul.

Nous verrons, dans le chapitre suivant, si madame d'Etoles et mademoiselle Loubert se comprendraient si facilement.

**XIX**

Eléonore, après les agitations de la nuit, avait éprouvé le besoin de parler de ses perplexités, et comme elle ne s'était jamais fait une amie, et qu'elle ne pouvait confier aucune de ses craintes à madame Granval, elle prit la résolution un peu hardie d'aller, malgré son grand deuil, faire une visite à madame d'Etoles, sous prétexte de la remercier de l'intérêt qu'elle lui avait montré dans son malheur.

Mademoiselle Loubert, en risquant cette démarche, n'avait pas de plan arrêté: elle cherchait un hasard, comme tous les esprits inquiets, et elle était décidée à en profiter, s'il lui convenait, à l'imitation de toutes les vanités égoïstes.

La duchesse, qu'elle n'avait vue qu'une fois ou deux dans sa vie, lui était apparue comme une femme aimable, frivole, facile à pénétrer, peut être même indiscrete, et elle s'était dit qu'elle en apprendrait tout ce qu'elle voudrait, si elle avait reçu quelques confidences de ma-

dame Granval. Elle ne supposait pas d'ailleurs que personne pût lutter d'habileté avec elle, et elle était remplie de confiance en descendant de sa voiture dans la cour de l'hôtel d'Etoles.

(A suivre.)

**LE MONDE ILLUSTRÉ**

13, QUAI VOLTAIRE, PARIS.

Sommaire des gravures du numéro du 14 février 1893 :

- PARIS : Réception du capitaine Binger et du commandant Monteil, à l'Hôtel de Ville.
- DÉPARTEMENTS : Marseille : La grève des boulangers.
- BEAUX-ARTS : Marchande de fleurs à Londres, tableau de Mlle C. Fould.
- MONTE-CARLO : Exposition des Beaux-Arts. — Les Membres du Jury.
- ANGLETERRE : Le nouveau chemin de fer électrique, à Liverpool. — Les « Unemployed », à Londres. — La manifestation.
- ILES HAVAI : Honolulu : Vue générale. — Le Palais royal. — La reine Liliuokalani. — D'Hôpital. — S.-B. Dôle, chef du Gouvernement provisoire.
- MODE : La mode en Février 1893.
- PORTRAITS : M. de Bornier. — M. Thureau Dangin. — M. Guidicini, vainqueur du Tir aux pigeons de Monte-Carlo.
- PORTRAITS (Nécrologie) : Le général Delbecque.
- En supplément : Mathilde Laroche, roman de J. Berr de Turique; — Illustrations de Marold.

Le numéro : 50 centimes.

